

# Denazé



**BULLETIN MUNICIPAL**

**2020**

**n° 14**

## Le mot du Maire

L'année 2020 est derrière nous, une année catastrophique qui va entraîner une crise sociale, financière, en plus de la crise sanitaire qui va se faire ressentir sur les années à venir, gardons espoir pour cette nouvelle année.

Cette année, nous ne pourrons malheureusement pas nous retrouver autour d'un moment convivial afin de fêter la nouvelle année 2021. Pourtant cette rencontre aurait été l'occasion de vous présenter notre nouvelle équipe municipale qui s'est mise en place fin juin, pour l'instant, un projet d'aménagement du terrain de tennis actuel en terrain multisports. (projet détaillé plus loin dans le bulletin). Une nouvelle équipe qui conduira des actions dans l'intérêt et le respect des personnes.

Aussi, je tenais à remercier les conseillères et conseillers du mandat précédent pour la présence, l'engagement et le travail accompli près de la population. De nombreuses réunions, des visites du chantier étaient nécessaires avec la réhabilitation du presbytère, mais le résultat est là. Une citation dit: "tout seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin"

N'ayant pas de vœux en présentiel, je tenais à remercier les personnes qui se sont portées volontaires pour aider les personnes âgées ou fragiles pendant le confinement.

La décision imposée la plus difficile, limiter le nombre de personnes pour les sépultures, toute ma sympathie à ceux qui ont vécu un deuil en ce temps de crise sanitaire, pour les familles privées des derniers instants près des leurs.

Bienvenue aux nouveaux habitants, la commune rajeunie encore,

fin d'année:

- \* 52 personnes de moins de 20 ans
- \* 51 personnes de 21 à 40 ans
- \* 45 personnes de 41 à 60 ans
- \* 24 personnes de 61 à 80 ans et
- \* 8 de plus de 80 ans

ce qui nous amène à une population pour Denazé de 180 habitants et la moyenne d'âge est de 36,29 années.

De nouveaux arrivants sont attendus courant 2021.

Le conseil municipal vous souhaite une belle année 2021, la santé surtout, la joie et la réussite dans vos projets personnels ou professionnels.

Prenez-soin de vous.

Odile Gohier

# Une belle année 2021



Le Conseil Municipal vous souhaite à toutes et à tous  
une très bonne année 2021,  
que cette nouvelle année vous apporte la santé surtout,  
la réussite dans tout ce que vous entreprenez,  
et que le bonheur soit au rendez-vous dans vos familles.

Prenez soin de vous.

# Etat civil



Naissances : **Manon FOURNIER LE FUR** - le 1er avril 2020  
**Sacha DOUXAMI** - le 20 juin 2020  
**Louise CHAINEAU** - le 14 juillet 2020  
**Agathe GARRY** - le 10 novembre 2020

\*\*\*\*\*



# Décès

**Madeleine BRUCHET** - le 13 novembre 2020

\*\*\*\*\*

## Bienvenue à Denazé

- \* Monsieur et Madame Maxime ROULEAU et Soan
- \* Madame Maud LAZZARINI
- \* Madame Charlène LEFEVRE et Monsieur Benoit GUILLET
- \* Madame Charlène CARROUX et Monsieur Gabriel BRASSEUR  
Jordan et Lylou
- \* Madame Gladys REILLON et Monsieur Tristan PILLET
- \* Madame Maud COLLIGNON





# Mairie

Tel 02-43-98-59-21

Email : [denaze@wanadoo.fr](mailto:denaze@wanadoo.fr)

Site internet : <http://www.denaze.mairie53.fr>

Horaires :           Lundi,  
                          Mercredi,  
                          Vendredi  
                          de 9 h à 12h 30  
                          de 13h30 à 17 h



## DOCUMENTS OFFICIELS

### EN MAIRIE DE VOTRE DOMICILE :

Autorisation de sortie de territoire

Recensement militaire : les jeunes gens garçon ou fille ayant atteint 16 ans doivent venir s'inscrire. A leur inscription un document est fourni et devra être gardé car il est demandé pour chaque examen.

Permis de construire et déclaration préalable

Extrait d'acte de naissance, mariage, décès sont à demander au lieu de naissance et de mariage, l'acte de décès peut être demandé au lieu du décès ou au lieu du domicile

### Inscription liste électorale

**Toute l'année, date limite 1 mois avant une élection**

#### Mairie de CRAON

Carte identité et passeport

Validité et coût de

- la carte d'identité : adulte 15 ans et enfant 10 ans gratuit sauf si perte 25 €
- passeport : - adulte 10 ans et enfant 5 ans , timbre fiscal 86 € adulte,
  - 42 € mineur de 15 à 18 ans
  - 17 € moins de 15 ans

Documents à fournir 2 photos, 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois, un extrait d'acte de naissance, un justificatif d'identité avec photo

Prendre rendez-vous à la mairie de Craon au **02-43-06-13-09** ou email [etacivil@ville-craon53.fr](mailto:etacivil@ville-craon53.fr) pour déposer ou retirer le titre d'identité lundi de 13h45-16h45 le mardi et jeudi de 8 h 45 – 11 h 45 le mercredi de 13 h 45 – 17 h30 le vendredi de 13 h45 -16 h 15 et le samedi de 9 h 15 – 11 h45

**Pas d'accueil possible en dehors des créneaux**

#### Préfecture

**Démarche uniquement par internet pour la carte grise et permis de conduire**

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

## INFOS ET NUMEROS UTILES

**COMMUNAUTE DES COMMUNES DU PAYS DE CRAON 02-43-09-61-61**

**CIAS : Centre Intercommunale d'Action Sociale 02-43-09-09-65**

Portage des Repas

**Déchetterie : Craon : 02-43-06-08-69 et Cossé le Vivien 02-43-643169**

**Relevé des ordures ménagères , le mardi matin pour 2021**

Semaine impaire : le bac jaune

Semaine paire : le bac marron



**Antenne Solidarité : Assistante sociale : 02-43-09-17-80**



**Centre antipoison Angers : 02-41-48-21-21**

**Samu : 15**

**Gendarmerie : 17**

**Pompiers : 18 - 112**

**Gendarmerie de Craon : 02-43-06-17-20**

**Pharmacie de garde : 3237 ou 0825-12-03-04**

**Centre hospitalier 02-43-09-32-32**

**Services de la Poste : Levée du courrier Lundi au vendredi à 12h – samedi 9h**

EDF dépannage : 0810333053 ou 09-69-32-18-82

France Télécom : 1013 pour signaler tout dérangement

Opposition carte bancaire : 0892705705

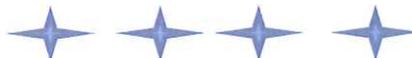
Opposition chéquier : 0892683208

**Téléphone portable volé :**

**SFR :1023**

**Orange : 0 800 100 740**

**Bouygues télécom : 0 800 29 10 00**



# Tarifs

## Location de la salle des fêtes

- Salle avec cuisine 1 jour : 85 €
- Salle sans cuisine 1 jour: 70 €
- Salle + cuisine 2 jours : 115 €
- Vin d'honneur : 30 €
- St Sylvestre : 125 €

**Caution de la salle = 20 € la journée et 27.50 € les 2 jours**

**Chauffage d'octobre à avril + 30 € par jour**

Possibilité de louer le terrain du tennis 10 €/ jour avec la location de salle

---

## Location salle de la maison communale

1 jour : 100 €

2 jours : 150

Vin d'honneur : 50 €

Saint Sylvestre : 150 €

**Caution de la salle 25 € la journée et 50 € les 2 jours**

**Chauffage d'octobre à avril + 45 € par jour**

---

## CIMETIERE

Emplacement 30 ans : 50 € tombe de 2m<sup>2</sup> et tombe enfants 25 €

Emplacement 50 ans : 100 € tombe de 2m<sup>2</sup> et tombe enfant 50 €

Un espace cinéraire « cave urne » comprise dans le tarif :

- 30 ans à 150 €
- 50 ans à 200 €



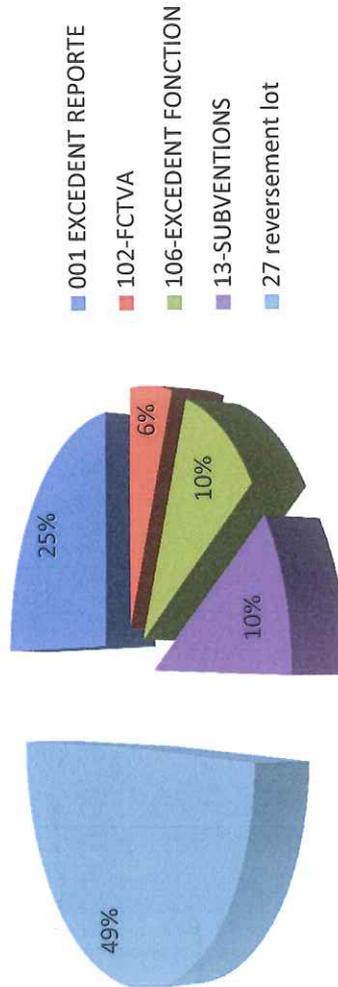
## INVESTISSEMENT

DEPENSES	
16-REMBOURSEMENT EMPRUNTS	113 528,82 €
21- IMMO MOBILIERS ET MATERIELS	1 669,16 €
23- IMMO CONSTRUCTION ET VOIRIE	2 172,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>117 369,98 €</b>

## DEPENSES



## RECETTES



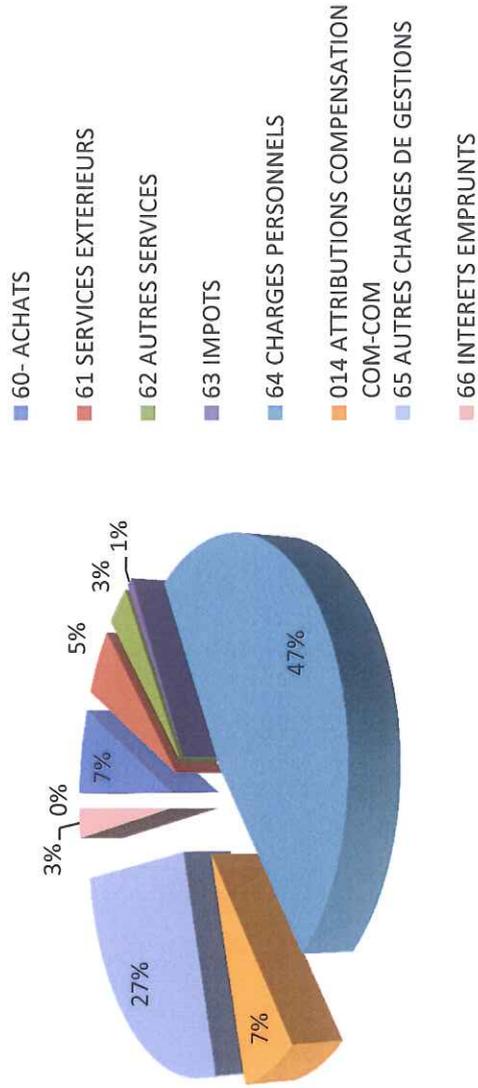
RECETTES	
001 EXCEDENT REPORTE	38 477,71 €
102-FCTVA	8 786,00 €
106-EXCEDENT FONCTION	15 000,00 €
13-SUBVENTIONS	15 000,00 €
27 reversement lot	75 802,04 €
<b>total</b>	<b>153 065,75 €</b>

# FUNCTIONNEMENT

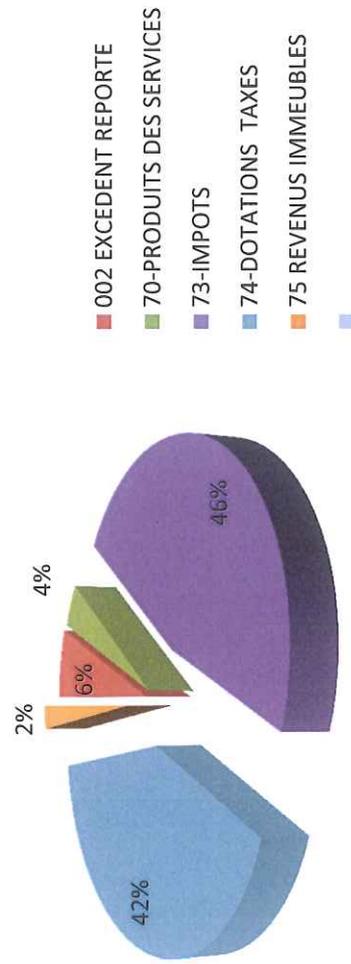
## DEPENSES

60- ACHATS	8 263,25 €
61 SERVICES EXTERIEURS	6 489,88 €
62 AUTRES SERVICES	4 076,53 €
63 IMPOTS	959,00 €
64 CHARGES PERSONNELS	57 473,81 €
014 ATTRIBUTIONS COMPENSATION COM-COM	8 379,00 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTIONS	33 384,23 €
66 INTERETS EMPRUNTS	2 956,10 €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	20,00 €
TOTAL	122 001,80 €

## DEPENSES



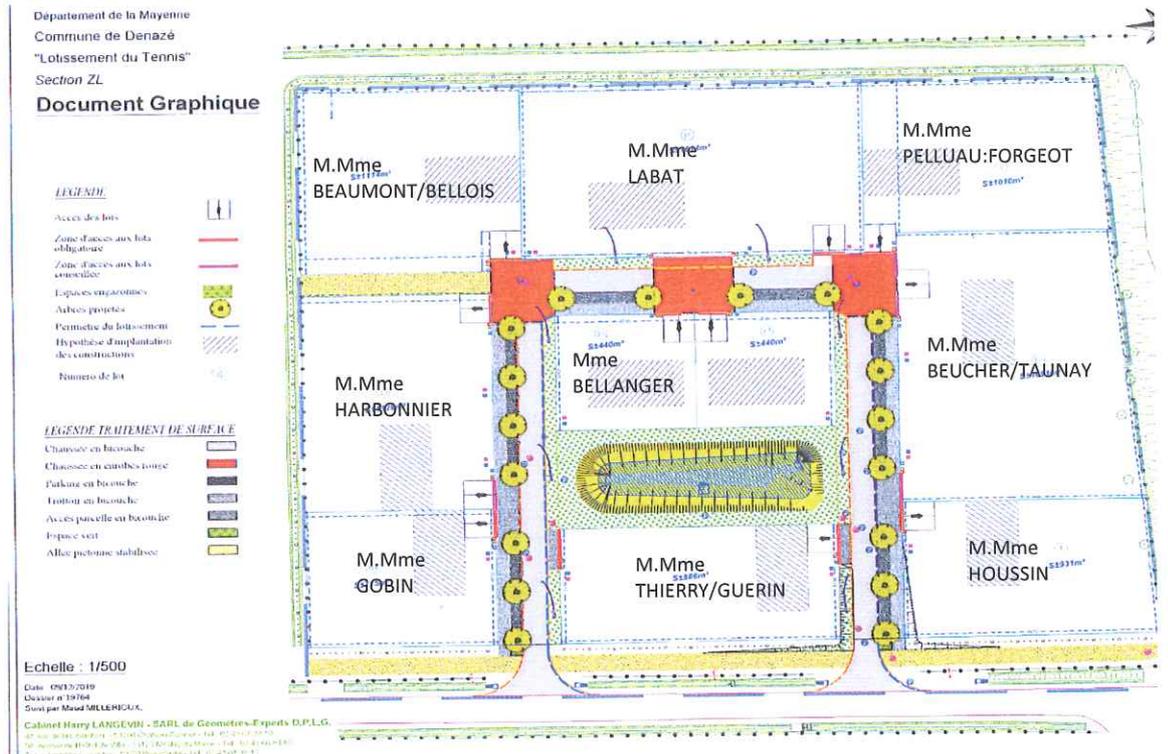
## RECETTES



## RECETTES

002 EXCEDENT REPORTE	8 601,11 €
70-PRODUITS DES SERVICES	5 440,51 €
73-IMPOTS	69 369,00 €
74-DOTATIONS TAXES	62 486,68 €
75 REVENUS IMMEUBLES	3 102,12 €
TOTAL	148 999,42 €

# Lotissement



La surface totale du lotissement est de :  
12 646 m<sup>2</sup>

A l'origine, 14 parcelles à partir de 440 m<sup>2</sup>, après plusieurs modifications le lotissement sera vendu en 10 parcelles.



Aujourd'hui, reste une parcelle de 440 m<sup>2</sup> à vendre.



### Commune

DENAZE

Groupement territorial

SUD

Arrondissement

Château-Gontier

Canton

Château-Gontier

EPCI

Communauté de communes du Pays de Craon

Population résidente actuelle

152 habitants

Population totale actuelle

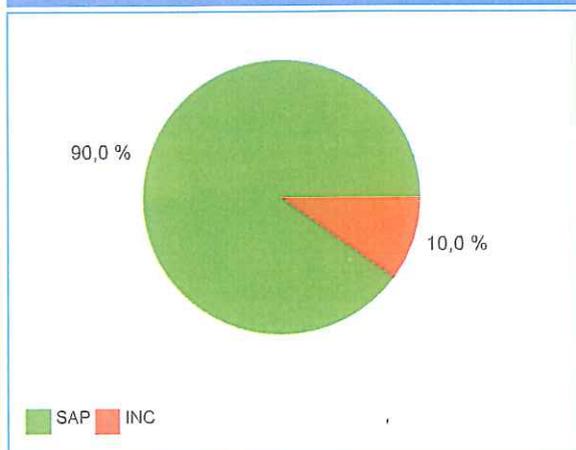
156 habitants

Superficie

9,30 km<sup>2</sup>

### REPARTITION DES INTERVENTIONS PAR CATEGORIE DE NATURE REELLE

Répartition des interventions  
de janvier 2019 à décembre 2019



	Nb interventions	%
01 - SECOURS A PERSONNES	9	90,0 %
03 - INCENDIES	1	10,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>100%</b>

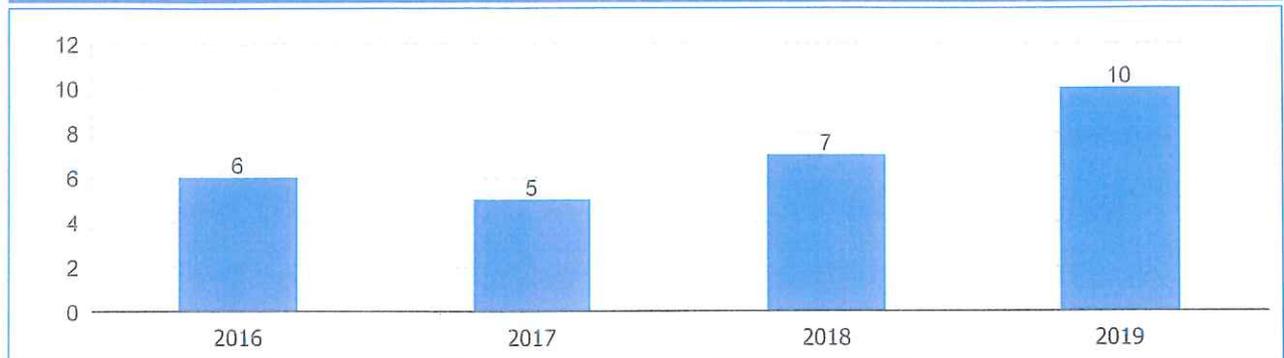
### SYNTHESE DE L'ACTIVITE OPERATIONNELLE

		01/2019 à 12/2019	01/2018 à 12/2018	Evolution	Evolution en %
Nombre d'interventions	↗	10	7	3	42,9 %
Nombre de sorties d'engins	↗	19	11	8	72,7 %
Nombre de victimes (Hors SP)	↗	8	6	2	33,3 %
Charge opérationnelle SPP, sorti + impl (en HH)	↗	5	1	4	400,0 %
Charge opérationnelle SPV, sorti + impl (en HH)	↗	162	53	109	205,7 %
Charge opérationnelle TOTALE, sorti + impl (en HH)	↗	167	54	113	203,6 %

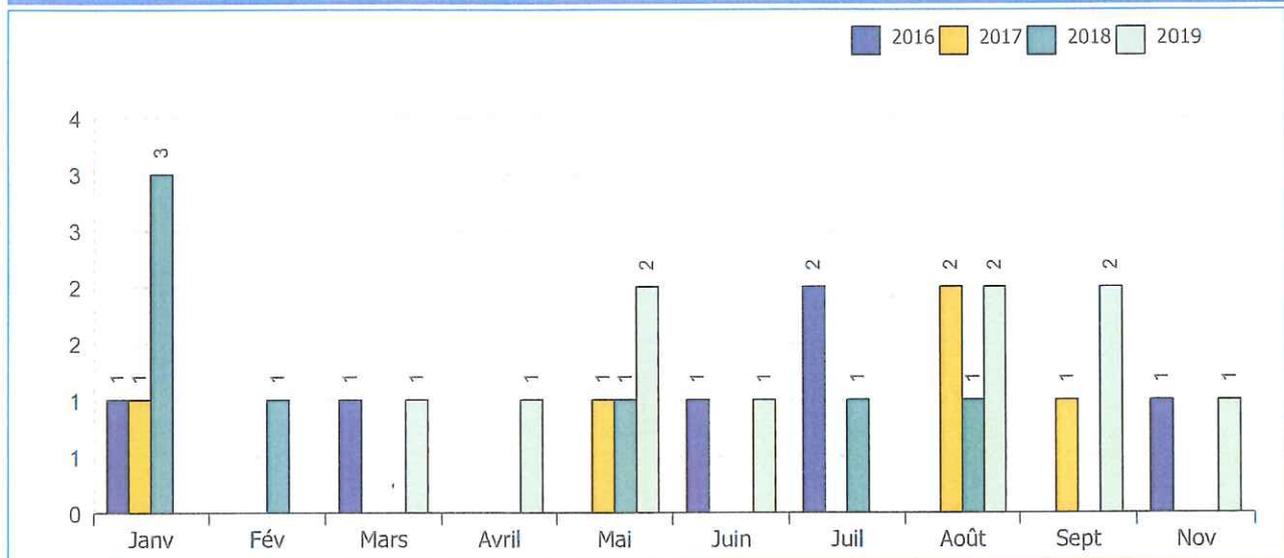
### REPARTITION DES VICTIMES PAR ETAT (Hors SP)

INDEMNE	ETAT LEGER	ETAT GRAVE	TOTAL
1	5	2	8

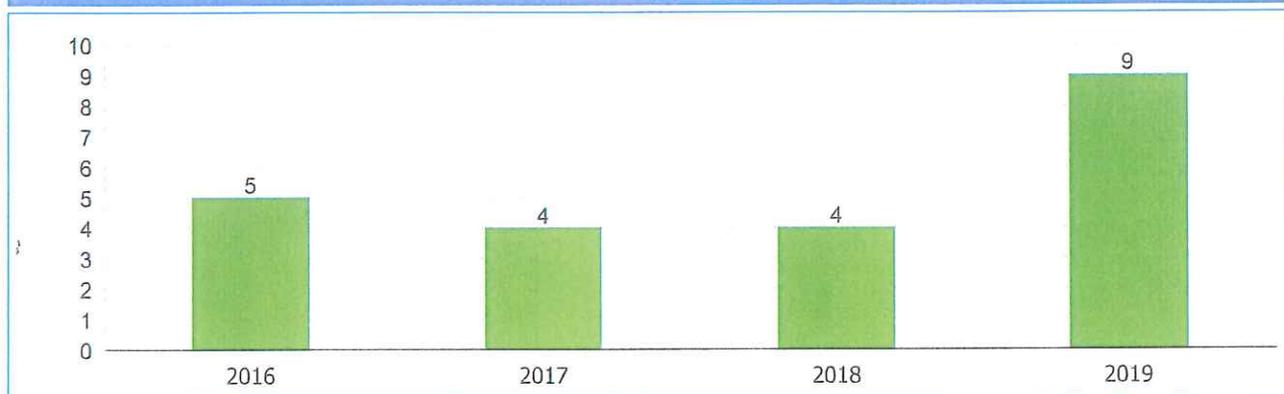
Evolution annuelle du nombre d'interventions



Evolution mensuelle du nombre d'interventions



Evolution annuelle du nombre d'interventions Secours à personne



# Calendrier des messes 2021 - 19 h

Bouchamps	Ballots	Chérancé	Mée	Athée
* 27 février * 26 juin * 4 septembre * 4 décembre	*** Voir sur le site de la Paroisse Saint Clément du Craonnais	* 10 avril * 8 mai * 17 juillet * 30 octobre	* 17 avril * 3 juillet * 11 septembre	* 6 mars * 22 mai * 21 août * 13 novembre * 18 décembre

La Selle Craonnaise	Livré la Touche	Pommerieux	St Quentin les Anges	Denazé
* 1er mai * 10 juillet * 18 septembre	* 13 mars * 5 juin * 14 août * 27 novembre	* 13 février * mer 12 mai * 31 juillet * 3 octobre	* 20 mars * 12 juin * 28 août * 6 novembre	* 16 janvier * 24 avril * 19 juin * 25 septembre

Niaflès -	* 6 février - 15 mai - 24 juillet - 9 octobre -
-----------	---

Craon	*** Toutes les infos sur le site de la Paroisse Saint Clément du Craonnais
-------	--



**de l' église**

**le lundi 20 septembre 2021**

**rendez-vous à 14 h**

# Club des aînés

Bureau :

Présidente : Monique CADOT

Vice présidente : Marie-Paule MENANT

Trésorier : Daniel ROUSSEAU

Secrétaire : Roger HOUSSIN

Membres : Yvette BOISSEAU, Thérèse COLLET, Marie-Ange TRETON



## Les activités du club en 2020

Assemblée générale avec repas au grenier à popote. Aucun changement au niveau du bureau.

Concours de belote le 14-15-16 février avec 178 équipes, un vrai succès.

Confinement donc arrêt de toutes activités du club, aucune reprise pour l'instant.

Le projet d'anniversaire pour les 90 ans à Francis n'a pu avoir lieu, remis à une date ultérieure.

Un voyage sur le bord de la Loire devait avoir lieu le 26 mai, annulé

Un repas de retrouvaille a pu avoir lieu le mardi 29 septembre à la cantine de Gilles. Ce qui a fait le bonheur de tous.

Malheureusement cette année se termine avec le décès de Madeleine. Personne très active au niveau du club. Elle va nous laisser un grand vide.

Pas de bûche de Noël cette année.

# Le Carré d'As



L'association a été fondé en décembre 1999  
Et son ouverture officielle a eu lieu le 04 Mars 2000

Cette association est composée de 50 personnes bénévoles qui assurent les permanences d'ouverture tous les dimanches matins de 10h30 à 13h00, lieu qui sert de rencontre et de partage.



Pour ses 20 ans,  
le 25 Janvier 2020, le carré d'As a organisé une soirée Karaoké suivi d'un superbe feu d'artifice .  
Grand moment de joie pour tous les personnes présentes, et on a bien fait d'en profiter au max.

**Cette année 2020**

**Le carré d'as a été contraint d'annuler son repas de remerciement à tous les bénévoles.**

**Le carré d'as est resté souvent fermé suite à la crise sanitaire.**

**Mais nous en avons profité pour refaire une beauté à la cuisine (merci à Dominique pour son aide).**

**Vivement la réouverture de notre Carré d'as !!!**

**Vous serez tous les bienvenus.**



Toute nouvelle personne souhaitant nous rejoindre pour tenir une permanence sera la bienvenue.  
Alors n'hésitez plus, venez, l'équipe est vraiment sympathique.

En remerciement de ce bénévolat, l'association espère offrir son **repas traditionnel en 2021.**

Dès que nous pourrons nous réunir de nouveau, une réunion sera organisée afin de mettre en place un nouveau planning des permanences.

**L'Assemblée Générale se fera en Mars 2021.**

Composition de l'équipe depuis mai 2018 :

- Présidente : Florianne Lemoine
- Vice Président : Guillaume Havard
- Trésorière : Monique Cadot
- Secrétaire : Alban Pelluau
- Membres : Jérémy Chaineau, Odile Gohier et Gregory Martin.

**Le Bureau vous souhaite à tous une très bonne année 2021.**



*(PS: Il manque Alban sur la photo, car il animait la soirée 😊)*

# Association du Comité des Fêtes

Un petit retour sur le début d'année 2020



Le 8 mars = le repas du CCAS -

Depuis, la crise sanitaire est passée par là, toutes les animations prévues se sont annulées au fil de l'année.

**Malgré tout pour l'instant et sous réserves, quelques dates :**

le 21 février 2021 = la course des 8 clochers

le 28 mars 2021 = la course du Pays de Craon

le 8 août 2021 = l'assemblée communale

\*\*\*\*\*

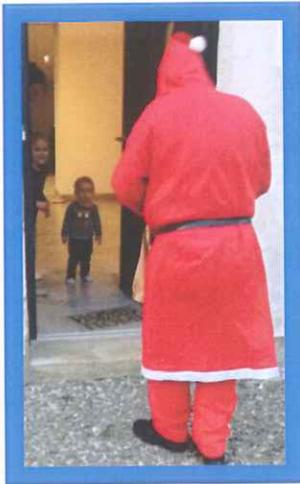
Le Comité des Fêtes remercie la municipalité pour la subvention accordée pour l'année 2020, ainsi que le prêt de salle sans oublier tous les bénévoles et les sponsors qui contribuent au bon déroulement des manifestations.

\*\*\*\*\*

Le bureau vous souhaite une belle et heureuse année 2021

# Association Sports et Loisirs

Suite à la crise sanitaire l'association a été contrainte d'annuler la chasse aux œufs de pâques, le tournoi de tennis, le pique-nique de clôture du tournoi, la soirée de l'association et halloween.



Toutefois le Père Noël s'est rendu aux domiciles des enfants préinscrits pour leur apporter cadeaux et chocolats.



Une fin d'année joyeuse pour les enfants.



## Programme 2021

Nous espérons organiser

- La chasse aux œufs de pâques
- Le tournoi de tennis et sa journée conviviale de clôture
- Soirée de l'association en septembre
- Une récolte de bonbons à halloween
- Enfin le Noël en décembre

L'achat des cartes et des tickets de tennis est possible auprès du président et de la mairie

## Groupement de protection des cultures

L'activité bien réduite pour la saison 2019/2020, d'une part la maladie de la gale sur les renards et un peu la crise sanitaire.



Le bureau remercie la municipalité pour la subvention accordée ainsi que les propriétaires et agriculteurs qui lui permettent de mener à bien les activités de régulation.

Le responsable communal: Jérôme BUHIGNÉ. Tél. 06 77 45 56 14

**Prochain concours de belote le 15 et 16 janvier 2022**

# *Les amis réunis*

Cette mutuelle a été créée le 15 juin 1977 par Auguste BRUCHET

L'association n'a pas pour but d'être une assurance, ni de remplacer l'aide apportée par la famille ou les voisins, mais de compléter cette aide dans les situations difficiles (maladies, accidents, décès).

Aujourd'hui, la mutuelle compte 7 adhérents répartis en un seul groupe, pour l'année 2020, il n'y a eu aucune intervention.

## **Composition du bureau :**

Président : Pierre Yves TRETON

Vice-Président : Loïc GERBOIN

Secrétaire : René CADOT

Trésorier : Samuel COLLET

# Grande soirée barbecue - pique-nique

au terrain de tennis

**Le 25 juin 2021** à partir de 20h00

**Si l'état sanitaire le permet**

**Apportez votre pique-nique, vos grillades  
et venez en famille, invitez vos voisins et  
vos amis, même hors de la commune.**



photo. 2019

**Ambiance familiale assurée.**

# Dispositif "argent de poche "

Un dispositif mis en place pour des jeunes de 16 à 18 ans, du territoire, vers une première démarche professionnelle, par la mise en place de petits chantiers à vocation civique, dans le but de participer à l'entretien et d'améliorer le cadre de vie.

c'est la 7ème année que la commune a mis en place ce dispositif, pour 2020 2 jeunes filles de la commune ont participé.



Chloé Jamot et Maiwen Amourette étaient encadrées par Dominique.

Au programme :

- Désherber le cimetière, les allées du lotissement ainsi que le bourg
- Peinture du mur de la cuisine au Carré d'As et du relooking par de la peinture de 2 anciens meubles à la mairie.

Quelques règles à respecter, comme la ponctualité, l'acceptation de travaux salissants, interdiction de l'usage du téléphone pendant le chantier, politesse avec l'entourage....

Il peut y avoir des sanctions pour le non-respect du contrat.

## Quelques photos de l'année 2020



Le 4 janvier  
Décrochage des illuminations

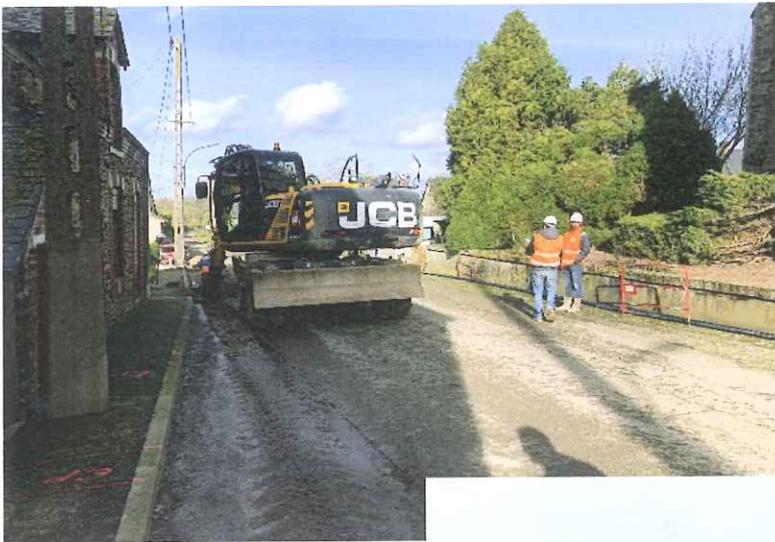
le 15 janvier  
Mise en page du bulletin



le 17 janvier  
Voeux avec la présence de  
Monsieur le Préfet pour la remise  
de médaille de 36 années d'élus à  
Monsieur Cadot René

le 25 janvier  
les 20 ans du Carré d'As





le 29 janvier  
Démarrage des travaux de  
remplacement du réseau  
d'eau potable.

le 23 février  
La course des 8 clochers



le 8 mars  
Le repas du CCAS

le 15 mars  
Election municipale

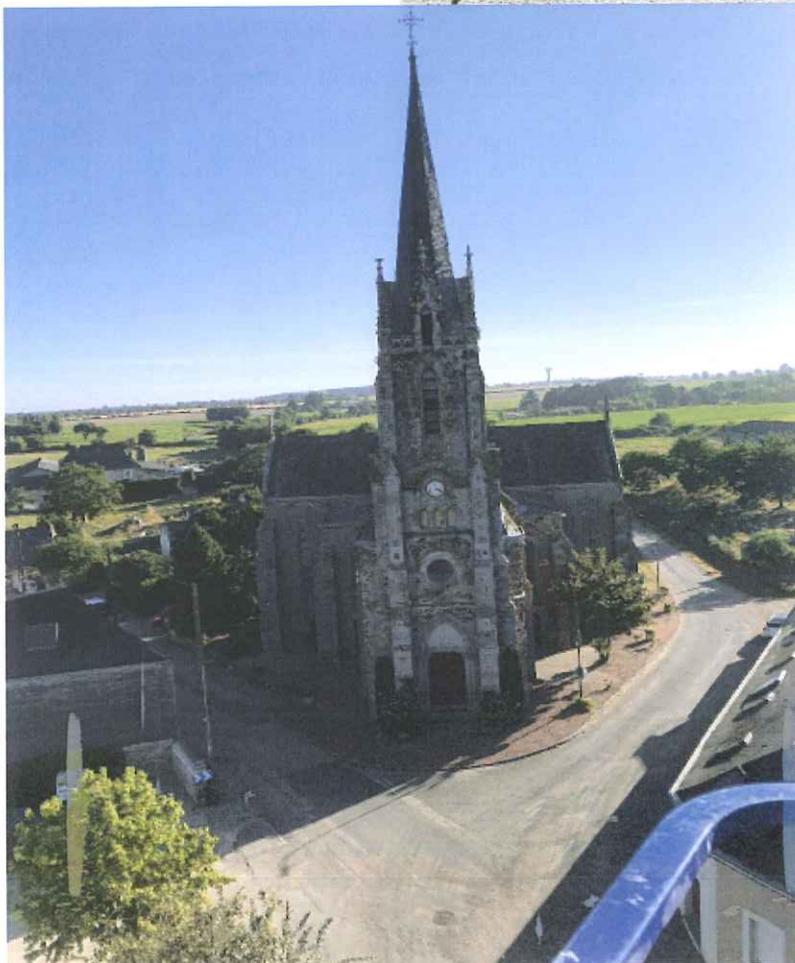




le 8 mai  
Distribution des masques du  
Conseil Départemental avec  
la participation de Madame  
Clémence Bellois et Monsieur  
Mickaël Lambert et les 2 adjoints

le 30 mai - Une deuxième  
distribution  
de masques faite par les adjoints,  
Madame Louisa Harbonnier  
et Monsieur Clément Tassin

le 29 juillet  
photo pour participation à un  
concours pour de la rénovation.



le 29 juillet

plusieurs photos de la commune  
présent à partir d'une grue

A suivre



Argent de poche





le 20 septembre  
Après l'orage

le 23 septembre  
nettoyage de l'église



Nettoyage de l'église  
le 23 septembre

le 7 octobre  
Pose du portail





le 11 novembre  
Remise de masques aux  
enfants scolarisés de moins  
de 10 ans

le 26 novembre  
Aménagement autour des



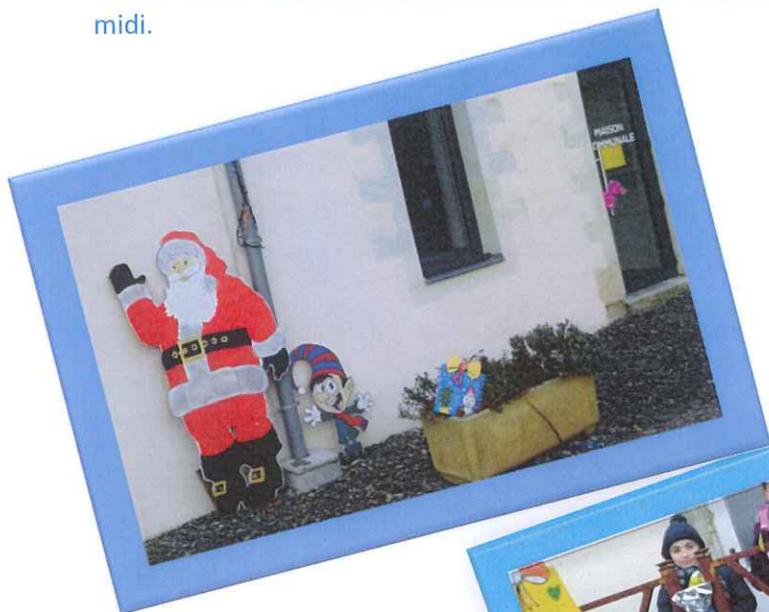
le 5 décembre  
Installation des illuminations

le 9 décembre  
Installation des 2 lampadaire dans le  
lotissement



## Décembre comme DECORS TA COMMUNE

Suite aux évènements sanitaires, la commune a pu se parer de quelques décorations fabriquées avec un minimum d'enfants, avec l'aide de l'association nulle part ailleurs qui a apporté le nécessaire. Les enfants ont fabriqués des guirlandes et des nœuds tout un après midi.



Pose des lumières de Noël par le comité des fêtes





Suite à l'assemblée générale du 6 juin 2019 à Craon, un bureau légèrement renouvelé s'est constitué le 27 juin.

Co-présidentes :

- Beaulieu Jacqueline (responsable animation)
- Boiteux Marie-Claude (responsable accueil- information)
- Hallopaux Joëlle (responsable randonnée)

Trésorier : Filipot François - Trésorier Adjoint : Gilet Bruno

Secrétaire : Hallopaux Joëlle - Secrétaire adjointe : Duvacher Thérèse

Responsable commission histoire : Ernoul Evelyne

En septembre 2019, les cahiers du Pays de Craon ont trouvé preneurs à la foire de Craon et dans les commerces en assurant la vente.

En décembre, au concert d'Athée, a été annoncé le circuit des crèches du territoire ; celles du secteur cosséen ont été visitées par une petite délégation.

Puis, en vue d'une sortie éventuelle à Sainte Anne d'Auray, une équipe s'est rendue au spectacle de la crèche de Noël.

En janvier 2020, la Galette a réuni les membres de l'association et les randonneurs dans la salle des fêtes de la Roë.

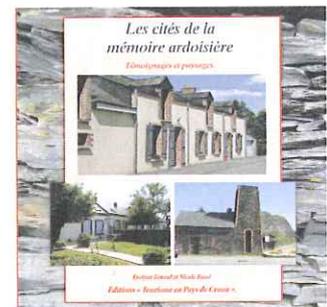
Le 2 mars, des bénévoles ont participé à la soirée des prestataires de Sud-Mayenne Tourisme et ont été vivement remerciés par Lucie Labatte pour l'aide précieuse.

Puis, Le CORONAVIRUS voyageant, le confinement est arrivé et les annulations se sont succédées :

- Pas d'ouverture de la maison du tourisme en juillet et août. Mais des visites de Craon ancien ont cependant eu lieu pour 150 personnes, le dimanche après-midi.
- Beaucoup moins de randonnées - fraîcheur, dominicales et pas de rando contée, (un rapprochement est à l'étude avec les Randonneurs du Chéran). 2 personnes ont pu se rendre à l'Assemblée générale du CDRP.
- Pas de stand à la foire de Craon mais une permanence a été programmée pour la vente des Cahiers du Pays de Craon, début octobre.

Cependant il y a du nouveau : le livre très illustré **les Cités de la mémoire Ardoisière** est sorti. Il est en vente dans les points Presse de Cossé le Vivien, Craon et Renazé.

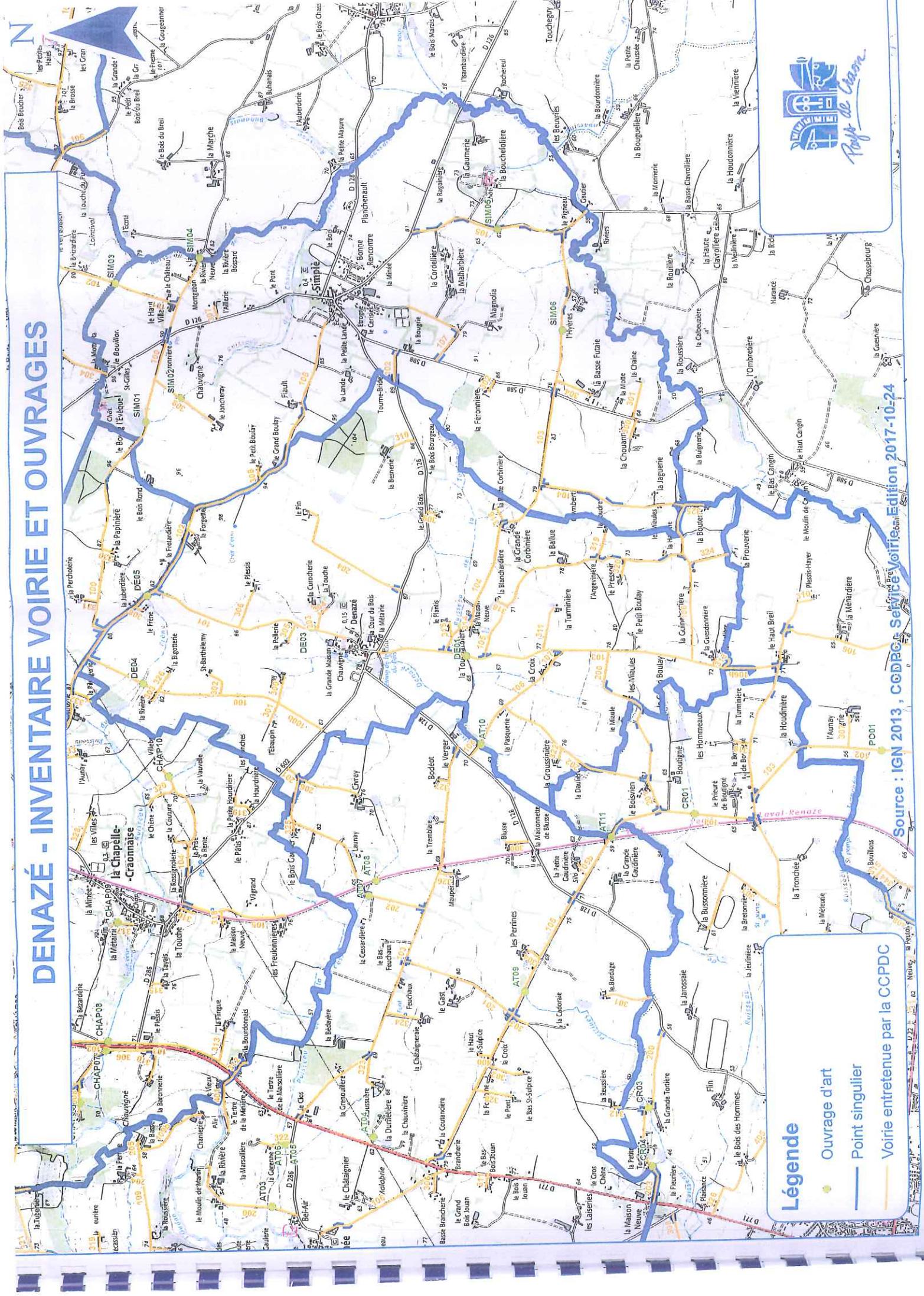
Une assemblée Générale est prévue en février 2021.



L'association cherche à recruter parmi les référents Tourisme des Communes ou toutes personnes intéressées.

Faites-vous connaître auprès des membres ou à la Communauté de Communes

# DENAZÉ - INVENTAIRE VOIRIE ET OUVRAGES



**Légende**

- Ouvrage d'art
- Point singulier
- Voirie entretenue par la CCPDC

Source : IGN 2013, CCDCS, Services Voiries, Edition 2017-10-24



# Programme de voirie pour 2021



Aménagement de virage

- Travaux de chaussée (bicouche)
- Travaux de curage de fossés
- Travaux de réparation de chaussée - reprofilage en enrobé

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRAON**  
**TRAVAUX DE VOIRIE 2021**





# Orages violents et inondations - procédure d'urgence pour intervention des entreprises

Orages Violents / Inondations

**Dégâts sur voirie communale hors agglomération**

Voie Communale / Chemin Rural  
- Fossés ou busages bouchés par ruissellement de terre  
- Effondrement de talus

Voie Communale / Chemin Rural  
- Dégradation de chaussée  
- Interventions sur ouvrages d'arts

Référent Communal Voirie

Contacte l'entreprise locale pour planifier l'intervention et l'évacuation des terres

Facturation des heures d'engins et main d'œuvre à la CC.  
Si la terre provient des champs cultivés, l'évacuation par benne est à la charge de l'exploitant des parcelles concernées.

Informe le service Voirie de la Communauté de communes des lieux d'interventions

Devis et suivi de travaux par la CC

Inscription des crédits pour aléas climatiques à chaque BP « Voirie »

## Commune DENAZÉ

### Categorie 1ere\_Categorie

Nom	N°	ID_SIG	Origine	Fin	Largeur	Longueur	Fossés	Accotements	Surface	Ouvrage d'art (diametre)	Commentaires	Revetement	Statut	Intervention	Annee
Bray(de la limite de commune au Bi du Bray)(du Bray à la RD 602)	VC 103	53090-100				1471	2940		5730		GLG				2003
Vers Simplé	VC 8	53090-101			3.50	465	930		1761		CD 2016/ 2020esu chaze tp				2009
Des Forgeffes	VC 301	53090-102			3.40	1553	2940		5369		2020 esu-chaze tp				2020
rieux- Du bourz à Ruisseau de la Tmmeneux- du ruisseau à VC 107 P;	VC 4	53090-103			3.50	719	1815		2517		o à ruisseau ( 2LTP)/2011 : l				2005
rieux- de VC 107 Pasquerie à limiteouchardière - de VC4 à ruisseau (O	VC 4	53090-103b				2845	1038		10090		P de VC 107 à ruisseau & pre				2005
ouchardière - de VC4 à ruisseau (O	VC 201	53090-104			3.90	301	407		1174		.MTP + repro enrobé sur 500				2002 et 2003
ouchardière - de VC4 à ruisseau (O	VC 201	53090-104b			3.90	780	1636		3042		prépa esu : de la gde corbinité				2019
ouchardière - de VC4 à ruisseau (O	VC 201	53090-104t			3.90	294	557		1147		2020 CD 2LTP				:007 + 200t
La Ballue - de VC4 à Blanchardière	CR 19	53090-105				798	798		6550		Blanchardière/ 2017- repro enrobé				2007
La Ballue - de VC4 à Blanchardière	CR 19	53090-105b									2020 CD 2ltp				2007
La Ballue - de VC4 à Blanchardière	CR 19	53090-105t				731	1569								1999
De La Pasquerie	VC 107	53090-106				995	1290		3305		2011 - Aménagement croiser				2010
De La Pasquerie	VC 107	53090-107			3.20	200	180		850		2018 prépa ESU				2004
De La Guinebrenière	VC 109	53090-108				1140	2280		4080						
						12292	23012		45615						

### Somme

### Categorie 2eme\_Categorie

Nom	N°	ID_SIG	Origine	Fin	Largeur	Longueur	Fossés	Accotements	Surface	Ouvrage d'art (diametre)	Commentaires	Revetement	Statut	Intervention	Annee
Des Miauxles	VC 106	53090-200			3.50	711	1394		2543		014 de la VC4 denazé au Mi				2014
Du Civray	VC 111	53090-201				205	410		780		ement Bi-couche 6				1995
La Daulière ( VC 107 limite Craon	CR 30	53090-202				790	1580		2400		2018 CD + Prépa esu				2000
Le Pin	CR	53090-204			3	1077	2068		3437		CD + Prépa+ ESU				2016
La Besnerie	CR 12	53090-310			3.20	188	344		680		ESU 2018				2018
La Grande Touchardière	CR	53090-314			3.5	30	195		195		Prépa esu 2017 + ESU 2018				2002
Le Plantis	CR 5	53090-315			3	130	195		495		ssement + prépa 2017 / 2018				2018
						3131	5991		10530						

### Somme

### Categorie 3eme\_Categorie

Nom	N°	ID_SIG	Origine	Fin	Largeur	Longueur	Fossés	Accotements	Surface	Ouvrage d'art (diametre)	Commentaires	Revetement	Statut	Intervention	Annee
La Curocherte	CR	53090-203			3.5	232	459		910		g 459ml (Chazé TP 2015)+R				2015
Le Bray	CR	53090-300			3.3	204	342		764		g 342ml (Chazé TP 2015)+R				2015

L'Ebaupin	CR	53090-301	180	340	570	1997
St Barthélemy	CR	53090-302	202	400	700	2003
La Rivière	CR	53090-303	81		280	1986
La Touche	CR	53090-304	170	330	590	2000
La Pellerie	CR	53090-305	148	250	520	2000
Le Plessis	CR	53090-306	311	605	1155	2000
La Grande Forgette	CR	53090-307	80		315	Avant 1986
Le Fresne	CR	53090-308	58	116	260	Avant 1986
Le Grand Bois	CR	53090-309	65		260	Avant 1986
La Turminière	CR	53090-311	361	680	1245	1986
La Guesbinière	CR	53090-312	53	55	230	1998
La Nollière	CR	53090-313	128	236	440	1986
La Guesbinière	CR	53090-316	118	230	486	2009
La Guesbinière	CR	53090-317	43		135	avant 1986
La Maison Neuve	CR	53090-318	87	160	320	avant 1986
La Blanchardière	CR	53090-319	201	403	749	2013
La Coudre	CR	53090-320	155	280	570	2002
Le Pressoir	CR	53090-321	38		160	avant 1986
La Hallerie	CR	53090-322	74	138	305	2000
La Goussinière	CR	53090-323	40		150	avant 1986
La Daulière	CR	53090-324	316	610	1175	1986
La Prouverie	CR	53090-325	148	240	490	1986
La Bouterie	CR	53090-326	157			2010
L. Bigotterie	CR		3650	6874	12779	
<b>Somme</b>			<b>19073</b>	<b>34877</b>	<b>68924</b>	

/ 2018 CD + prépa esu ( char

ement Bi-couche 6

591 ml + prépa 316 m ( COL

# CALENDRIER DE COLLECTE 2021/2022 DES ORDURES MÉNAGÈRES & EMBALLAGES



## 2021

## 2022

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31



Ordures ménagères (déchets autres que ceux destinés au compostage, au recyclage et aux déchetteries)



Férié  
Emballages



Ordures ménagères

Sachets, briques alimentaires, bouteilles, barquettes, pots et boîtes, flacons et bidons films plastiques, emballages en métal

- Seuls les bacs sont collectés (pas les sacs) à l'exception du jour de l'an, de Pâques et de Noël
- Les emballages sont à déposer en vrac, sans sac et non emboîtés
- Horaires de collecte : entre 5h et 14h. Vous devez sortir votre bac la veille au soir

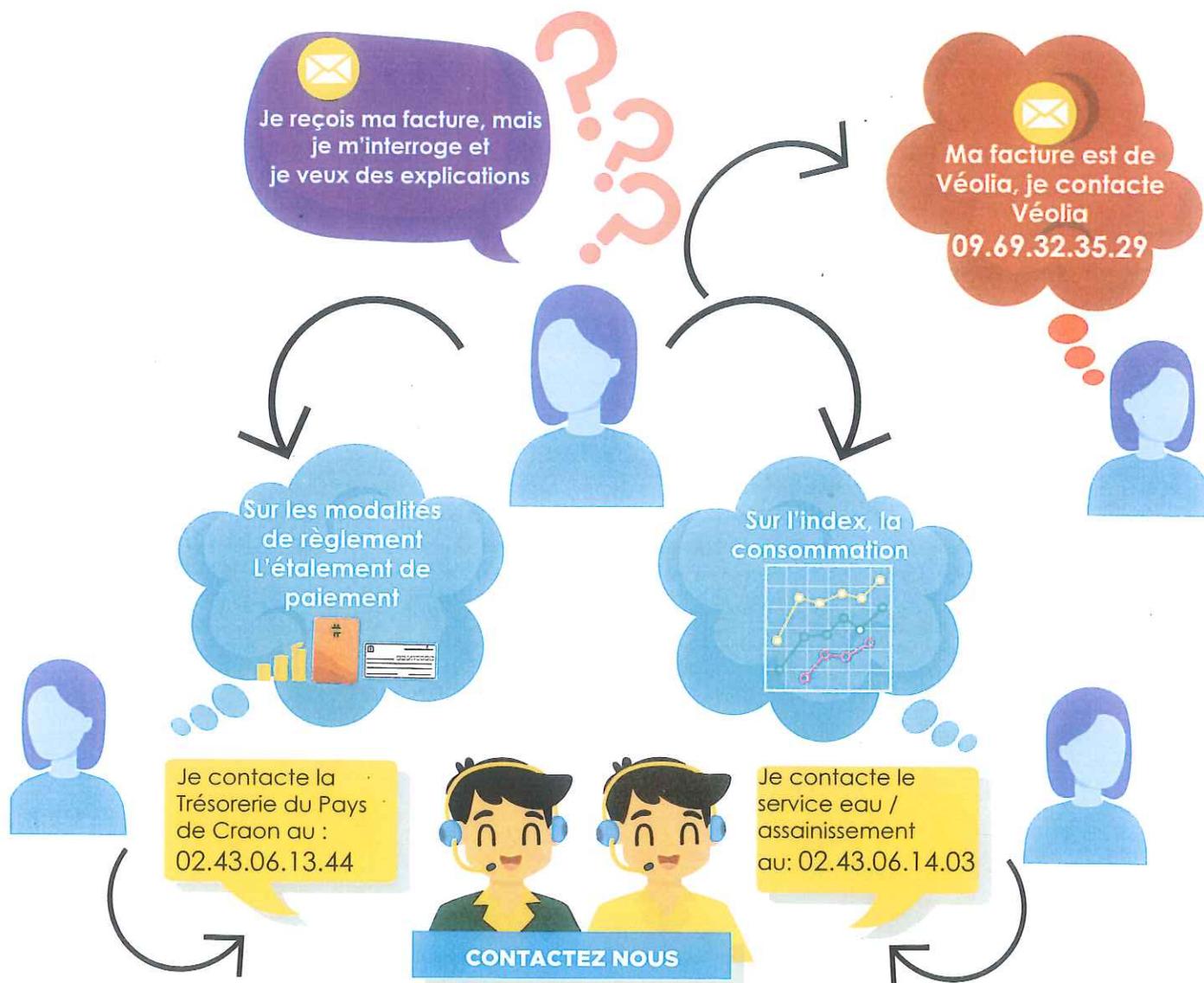


# Informations pratiques

## • FACTURATION / MESSAGES : relève décalée

### Vous êtes propriétaire d'un logement :

Conformément au règlement de service de distribution d'eau potable de la Communauté de Communes du Pays de Craon, en date du 19 octobre 2019, « lors du départ de l'abonné, dûment signalé par écrit, et en l'absence de nouvel abonné, le branchement sera automatiquement réaffecté à son propriétaire »



### Le prélèvement automatique, pensez-y :

Le formulaire d'adhésion est disponible sur le site internet du Pays de Craon ([www.paysdecraon.fr](http://www.paysdecraon.fr)) ou auprès de nos services au 02.43.06.14.03, ou par mail à [eau@paysdecraon.fr](mailto:eau@paysdecraon.fr)

## • La communauté de communes **INVESTIT POUR VOUS !**

Afin de garantir une eau potable de qualité et participer à la protection de l'environnement, la communauté de communes du Pays de Craon investit chaque année dans la rénovation de ses ouvrages de production et de distribution d'eau potable, ainsi que de collecte et de traitement de l'assainissement collectif.

### Ainsi, en 2019, la communauté de communes à investit pour vous :

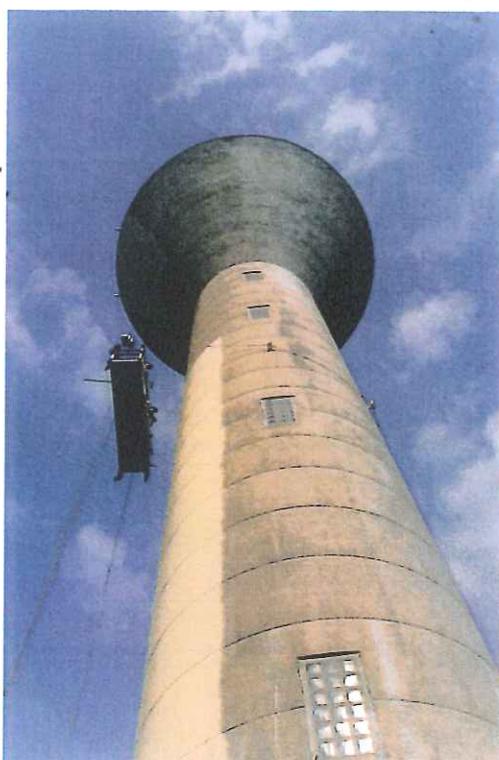
**+ de 1 500 000 € HT** dans le renouvellement et la rénovation de ses infrastructures de production et de distribution d'eau potable (940 000 € HT pour du renouvellement de + de 10 km de réseaux de distribution, 675 000 € HT pour l'amélioration de ses unités de potabilisation (captages de Livré la Touche et de Cossé le Vivien, usines de production de La Roche Neuville et de Chazé-Henry).

**+ de 500 000 € HT** dans le renouvellement et la rénovation de ses infrastructures de collecte et de traitement d'eaux usées (350 000 € HT pour du renouvellement des réseaux de collecte d'eaux usées, 115 000 € HT pour l'amélioration de ses unités de traitement).

### En images les travaux de la réhabilitation du château d'eau de Denazé



Avant



Pendant



Après





# mayAUTONOMIE

à domicile

## **Vous souhaitez vivre à domicile**

**Vous avez besoin de conseils  
pour acquérir du matériel  
ou pour aménager  
votre logement**

*Bien-vivre*  
**may'AÎNÉS**

# May'autonomie à domicile s'adresse à toute personne de plus de 60 ans vivant sur le département de la Mayenne.

- Des difficultés pour accéder à votre baignoire ?
- Des marches pour sortir de votre logement ?
- Besoin d'aide pour vous déplacer ?
- Une chute au cours des 6 derniers mois ?
- Des difficultés à lire ?

Des professionnels vous accompagnent pour :

- le choix du matériel et des aides techniques ;
- vos démarches auprès des fournisseurs de matériel médical ;
- des conseils d'aménagement et de travaux dans votre logement ;
- le lien avec les artisans ;
- vos démarches administratives et financières ;
- solliciter les aides financières du Département pour vos travaux.



Dispositif gratuit  
Accompagnement par des ergothérapeutes  
et travailleurs sociaux

**Vous pouvez vous adresser à May'autonomie :**

Par mail : [mayaautonomie@centich.fr](mailto:mayaautonomie@centich.fr)

Ou par téléphone : 02 41 73 88 89

Un accompagnement mis en place avec le Conseil départemental de la Mayenne.  
May'autonomie à domicile bénéficie du soutien de la Conférence des Financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie et s'inscrit dans le plan Bien vivre May'aînés.



*Soufflez,  
on prend*

*le Relais !*

Ne pas jeter sur la voie publique. Flyer Baluchonnage 2020. Création Fédération ADMR de la Mayenne. Crédit photo : Baluchon France



## Service de Baluchonnage

Pour les proches aidants  
de personnes âgées ou  
en situation de handicap  
(adultes et enfants)



pour tous, toute la vie, partout

admr53.fr

## Nous contacter

Coordinatrice service Baluchonnage - Marie Lebihain

Tél. : 02 43 59 17 40/ 06 19 01 72 16

E-mail : mlebihain@fede53.admr.org

Vous accompagnez au quotidien un proche  
âgé ou en situation de handicap ?

Vous souhaitez prendre du temps pour vous et vous absenter sereinement ?

Soufflez, on prend le relais !

### Le service de Baluchonnage

Le service propose un temps de répit au proche aidant qui s'absentera du domicile de la personne qu'il accompagne. La personne sera accompagnée par un seul professionnel. Le dispositif est possible toute l'année, 24h sur 24 (week-end, semaine, vacances, ...).

### Un dispositif de confiance

Le Baluchonneur, encadré par une équipe de coordination, intervient au domicile de la personne aidée de 36 heures à 3 jours (72 heures) consécutifs afin de prendre le relais du proche aidant auprès de la personne dans toutes les tâches de la vie quotidienne (aide à la personne, déplacements, activités de loisirs, etc.).

Pour vous proposer un dispositif de qualité, un temps de préparation de minimum 1 mois sera nécessaire avant de commencer la prestation.

### Des repères préservés

Une rencontre préalable à domicile permet de bien connaître la personne aidée, son environnement et ses habitudes de vie. Les interventions des services extérieurs restent inchangées (service d'aide à domicile, infirmier, ...). La personne peut donc rester dans son cadre de vie habituel pendant que le proche aidant s'absente du domicile en toute tranquillité.

### Personnes aidées et territoire d'intervention

Toute personne habitant sur le département de la Mayenne (qu'elle soit ou non déjà aidée par les services de l'ADMR) qui accompagne au quotidien une personne âgée ou en situation de handicap (adulte et enfant).

### Les tarifs 2020

Reste à charge de 7 euros TTC de l'heure, soit 252€\*, pour un minimum de 36 heures d'intervention, après prise en charge financière individuelle.

\* Ouvre droit à une réduction ou crédit d'impôts à hauteur de 50%, soit un montant final de 126 euros pour 36 heures.

*Nombre de baluchonnage limité par an, en fonction du budget disponible.*

Nos partenaires



## Ma santé sur Mon territoire

Les élus, les professionnels de santé et les habitants du Pays de Craon se mobilisent depuis de nombreuses années pour faciliter l'accès aux soins et répondre aux besoins de santé des populations.

Comment sont relayées les informations au niveau local et comment sont identifiées les attentes des habitants ?

→ Un nouvel élu référent santé nommé au sein de votre Conseil municipal

L'élue référente santé communal a pour mission de faciliter l'accès des habitants aux services de santé de proximité et aux actions de prévention et d'éducation à la santé. Son rôle est également de relayer les attentes des publics et de participer aux réflexions collectives.



**L'élue référente santé de la commune de Denazé : Madame GOHIER Odile.**

→ L'association Relais santé bien-être : des habitants associés à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique santé, dans un esprit de dialogue et de concertation.

Composée d'habitants du Pays de Craon, l'association a pour mission de rendre les habitants, acteurs de leur santé. Pour cela, elle mène des actions de prévention à destination du grand public sur des thématiques telles que l'alimentation et l'activité physique. Elle est un appui pour les professionnels de santé qui la sollicitent régulièrement pour mener des enquêtes auprès des usagers par exemple.

**Contacts : Brigitte DALIBON, Jean-Pierre BOUVET, Joël TRAINEAU – Co-président de l'association // 07 85 51 53 43 – [animation.sante@paysdecraon.fr](mailto:animation.sante@paysdecraon.fr)**



L'association Alli'âges en Pays de Craon, a pour objectif de prévenir la perte d'autonomie et de maintenir le lien social des personnes âgées ou en situation de handicap, vivant à domicile.

En 2019, le théâtre interactif sur le thème de « Tous aidants : prendre soin de soi pour mieux prendre soin de l'autre », présenté à Craon, a regroupé plus de 200 personnes venant de tout le territoire du Pays de Craon, signe des besoins dans ce domaine.

Après une pause obligatoire en cette période de covid, les activités ont repris en septembre, sur inscription uniquement en raison des mesures sanitaires liées au nombre :

- Séances de **gymnastique adaptée** animées par des moniteurs formés de l'association SIEL BLEU le mercredi tous les 15 jours alternativement à Craon et à Saint Aignan sur Roë. Coût : 3€ incluant un goûter après chaque séance (essai gratuit d'une séance).
- **Lectures et échanges autour de l'actualité avec le Vite Lu**, le jeudi tous les 15 jours à la médiathèque de Craon et à Ballots (ADMR). Coût : 1 € goûter inclus.
- « **Rencontres autour d'un café** ». Activité gratuite d'échanges avec les jeunes sur un sujet défini par les participants permettant aux diverses générations de se rencontrer, de créer des liens et de mieux se comprendre.
- Depuis 2018 des **rencontres avec les proches aidants, totalement gratuites**, ont lieu environ une fois par trimestre à la médiathèque de Craon de 15h00 à 17h00. Les demandes sont importantes et elles sont maintenant accompagnées par une psycho-praticienne. Toute personne intéressée peut se renseigner en téléphonant au numéro indiqué ci-dessous.

Un rappel : le « **Guide des aidants** » réactualisé en 2019 est accessible sur le site du Pays de Craon, l'exemplaire papier est à votre disposition au 29 rue de la Libération à Craon.

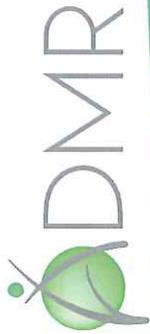
Toutes ces activités peuvent être développées sur d'autres communes du territoire à condition que des bénévoles, localement, aident Alli'âges à les animer.

Chantal GODARD,

Présidente de l'association Alli'âges

Contacts : e.mail : [chantal.godard2253@gmail.com](mailto:chantal.godard2253@gmail.com) - Tel. **06 32 11 06 11**.

Siège social : « Le 29 » 29, rue de la Libération 53400 CRAON



pour tous, toute la vie, partout

## Craon

- Athée
- Bouchamps-lès-Craon
- Chérancé
- Craon
- Denazé
- Livré-la-Touche
- Mée
- Niaflès
- Pommerieux
- St-Quentin-les-Anges

ACCOMPAGNEMENT  
DU  
HANDICAP

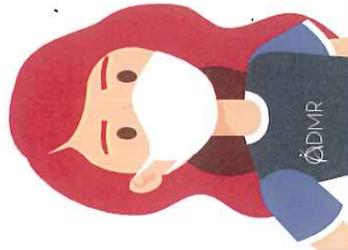
ENTRETIEN  
DE LA  
MAISON

ENFANCE  
ET  
PARENTALITÉ

SERVICES  
ET SOINS  
AUX  
SÉNIORS



+ Service Petits travaux (bricolage-jardinage)



# L'ADMR, toujours à vos côtés !

Dans le respect des gestes barrières.



02 43 06 06 60

craon.admr53@wanadoo.fr

www.admr53.fr

## Pour faciliter le maintien à domicile sur le Pays de Craon

### Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)

#### Les Soins

- Soins d'hygiène et de confort
- Aide aux actes essentiels de la vie
- Evaluation et ajustement par les infirmiers ou l'ergothérapeute
- Soutien à la personne et à son entourage
- Soins techniques infirmiers réalisés par les infirmiers du SSIAD ou les infirmiers libéraux qui ont signé une convention
- Coordination avec les partenaires

#### Les soignants

Une équipe de 22 soignants :

Aides soignants, infirmiers et ergothérapeute

### Sur prescription médicale

#### Equipe Mobile Spécialisée d'accompagnement (EMSA)

Pour les personnes atteintes de troubles cognitifs débutants afin de faciliter le maintien des activités quotidiennes et accompagner l'aidant

#### Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD)

Coopération entre l'ASMAD et les Associations ADMR de Ballots, Cossé le Vivien, Craon, Cuillé, Méral, Quelaines, Renazé, Saint Aignan sur Roë pour faciliter la coordination des interventions en réponse aux besoins des personnes.



### Travaux réalisés sur le bassin versant de l'Oudon en 2020

Restauration de la continuité écologique : c'est la libre circulation des poissons et des sédiments d'amont en aval et d'aval en amont dans un cours d'eau.

Création d'une rivière de contournement d'un obstacle au franchissement piscicole et sédimentaire à Craon.



Figure 1 Clapet ne permettant pas la continuité écologique et rivière de contournement

### Réduction des inondations

Aménagement du lit du cours d'eau et allongement d'une canalisation d'eau pluviale pour limiter les inondations d'une habitation à Marans.



Figure 2 Aménagement du lit du cours d'eau et conduite eau pluviale

### Restauration hydromorphologique

Restauration du lit du cours d'eau et entretien de la végétation en berge sur le Ruthor affluent de l'Araize sur la commune de Bouillé Ménard.



Figure 3 Lit surcreusé du cours d'eau et lit modifié avec berges adoucies

### Régulation des espèces envahissantes aquatiques

Arrachage de Jussie sur les berges du plan d'eau à Livré la Touche.



Figure 4 Berge envahie par la présence de Jussie et après arrachage

Pour tout renseignement : au 02 41 92 52 84 ou [contact@bvoudon.fr](mailto:contact@bvoudon.fr), 4 rue de la Roirie 49500 Segré en Anjou Bleu.

En partenariat avec :





## Installation et programme d'actions du Syndicat du Bassin de l'Oudon

Le Syndicat du Bassin de l'Oudon est une collectivité qui intervient pour l'aménagement et la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant. Le bassin versant est un territoire géographique qui correspond à l'ensemble de la surface recevant les eaux qui circulent naturellement vers un même cours d'eau. Un bassin versant se délimite par des lignes de partage des eaux (ligne de crêtes), frontières naturelles dessinées par le relief.

Suite aux élections municipales, l'installation du Syndicat s'est déroulée le 25 septembre 2020. Les 53 délégués désignés par les collectivités membres pour siéger au Syndicat du Bassin de l'Oudon se sont réunis au Parc des Expositions de Segré. Monsieur Gilles Grimaud a été réélu Président, il sera épaulé par 7 vice-présidents.

Cette année marque aussi la signature du nouveau contrat territorial « eau ». Ce contrat se distingue par son côté multithématique pour la restauration des milieux aquatiques, l'amélioration de la qualité des eaux et la gestion quantitative de la ressource en eau. Il est défini pour une durée de 3 ans. (Pour en savoir plus : [www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr))

11 agents sont missionnés pour accompagner les élus dans leurs décisions et mettre en œuvre ces actions.

Ce nouveau contrat prévoit notamment des actions pour l'amélioration de la qualité de l'eau, avec des conseils et prestations agricoles destinés aux exploitants agricoles du bassin de l'Oudon.

3 types de prestations sont proposés : accompagnement collectif, diagnostic changement de système, diagnostic écoute-conseil.

L'accompagnement collectif permet aux exploitants de travailler sur différentes thématiques de progrès, comme l'autonomie alimentaire, la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, la préservation et la restauration des sols ou encore les leviers d'adaptation au changement climatique. Ces collectifs agricoles sont des lieux d'échanges privilégiés, qui permettent le partage des succès et des difficultés, et la diffusion de pratiques innovantes sur le territoire.



Echange de pratiques entre agriculteurs pour limiter l'utilisation de produits phytosanitaires

Les diagnostics changement de système permettent un accompagnement individuel poussé aux exploitants qui souhaitent mettre en place des évolutions conséquentes sur leur exploitation, vers des pratiques plus écologiques et vertueuses en terme de qualité de l'eau : augmentation de la surface en herbe, diminution du chargement, diversification des cultures et allongement des rotations, limitation du travail du sol et limitation de l'usage de pesticides, ajustement de la stratégie de désherbage, multiplication et diversification des couverts ...

Les diagnostics écoute-conseil sont destinés aux exploitants moins avancés dans une démarche agro-environnementale. Ils permettent à l'exploitant de faire le point sur son exploitation et de repérer d'éventuelles pratiques à risques pour la qualité de l'eau.

**Pour tout renseignement : au 02 41 92 52 84 ou [contact@bvoudon.fr](mailto:contact@bvoudon.fr), 4 rue de la Roirie 49500 Segré en Anjou Bleu.**

**En partenariat avec :**





### Quelques mots du Président

Au regard de la situation des derniers mois, il a fallu faire preuve de créativité et d'innovation pour rester en contact avec les 368 familles adhérentes. Dans ce contexte de confinement à la fois inattendu et inédit, l'association a su se renouveler pour continuer son accompagnement auprès des jeunes, familles et habitants : activités en visioconférences, appels téléphoniques, SMS, mails, etc... Concernant cette nouvelle période instable nous continuons le travail engagé, en essayant toujours d'apporter une touche de nouveauté.

Sourire, dynamisme, humour, convivialité sont des qualificatifs qui nous motivent chaque jour, qui nous portent afin de continuer à développer notre projet social. Je vous souhaite à tous une bonne Année 2021, riche en projets et solidarité.

*Le président, Simon GENDRY*

Merci aux  
Bénévoles, Familles  
Jeunes, Partenaires,  
Financeurs,  
Salariés ...

### PROJETS JEUNES

415  
jeunes

C'est :

un **LOCAL** situé à Craon pour tous les jeunes à partir de 11 ans, ouvert les mercredis et samedis. **Possibilité de manger sur place le mercredi** ouverture de 12h00 à 18h00.

Un service de transport **GRATUIT** si problème de mobilité.



Des **ANIMATIONS** pendant chaque période de vacances avec un programme d'activités riches et variés : sorties, grands jeux, activités manuelles, stages...

Des **ATELIERS** annuels : Cirque, robotique, jeux vidéo...

Un **ACCOMPAGNEMENT** adapté à ton, tes projets : séjours, sorties, échange interculturel, vide grenier...

**ACCOMPAGNEMENT** des groupes et des foyers de jeunes des communes : structuration, animations, suivi...

Des **actions de prévention** au sein des collèges et MFR...

### PROJETS FAMILLES

140  
familles

C'est :

des **SOIREEES**, des **CONFERENCEES**, des **TEMPS d'échanges** pour les parents abordant différentes thématiques.

Des **ATELIERS divers** : **Habiletés parentales**, **cirque**, **massage** permettant de développer une communication différente avec son, ses enfants.

Des animations **PARENTS / ENFANTS** autour de la cuisine, du jeu..., des **SORTIES** familiales + un programme d'animations estivales dynamique mélangeant activités et sorties.

Le **CLAS** (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) encadré par des bénévoles et un animateur jeunesse.

#### NOUVEAUTES à venir

Une malle pédagogique **RESSOURCES** avec des bouquins, et des vidéos (Prêt **GRATUIT**)

Des temps d'échanges sous forme de cycle entre parents sur des thématiques d'actualités.



### PROJETS HABITANTS

C'est avant tout Un **accueil chaleureux** réalisé par notre équipe de salariés.

Une réponse à vos questions, un accompagnement adapté dans vos projets...

#### En libre ACCES :

presse quotidienne, café, thé, PC avec internet ... et plein de bonne humeur !

illimité

Et depuis l'année dernière le lancement d'un **Atelier COUTURE**, avec quelques 30 participants âgés de 17 à 75 ans.

### PROJETS ASSOS

C'est une mise à disposition de matériels aux associations locales : **éco cup**, **tentes chapiteau**, **vidéo projecteur**, **percolateurs**, **maquillage**... Renseignements auprès de la structure

20  
Assos

**ET un ACCOMPAGNEMENT adapté** pour les associations du territoire pouvant se traduire par une aide technique, recherche de financement, une aide méthodologique : aide à la structuration de la vie associative, formation...

c'est aussi un espace pour communiquer sur ces manifestations.

N'hésitez pas à nous apporter affiches et tracts.

### Renseignements et Horaires d'ouverture



Tel : 02 43 09 09 69 / 06 86 80 08 75  
mail : [equipe@lenullepartailleurs.fr](mailto:equipe@lenullepartailleurs.fr)  
Site internet : [www.lenullepartailleurs.fr](http://www.lenullepartailleurs.fr)



6 Rue de la Tour de Guët — 53400 Craon



Hors vacances scolaires

**Mardi, jeudi, samedi** : 9h00-12h00 / 13h30-17h00

**Mercredi** : 9h00-18h00

**Vendredi** : 9h00-12h00 / 13h30-18h00

Vacances scolaires :

**Du lundi au vendredi** de 9h à 12h / 13h45 à 18h00

## Relais Petite Enfance (RPE) de Cossé le Vivien (Pays de CRAON)

Ce service, neutre et gratuit, est destiné aux assistants maternels, gardes d'enfants à domicile, parents et enfants de 0 à 4 ans.

D'une part, le Relais propose des temps de rencontre de 9h30 à 11h30 les lundis, mardis, jeudis, et vendredis. Ces séances sont proposées selon un programme trimestriel, disponible auprès du Relais ou sur le site internet [www.paysdecraon.fr](http://www.paysdecraon.fr). C'est un lieu collectif, de rencontres et d'échanges entre adultes et enfants (temps de jeux libres, d'expérimentation, partage d'expérience).

D'autre part, le Relais peut accompagner les parents et futurs parents :

- > Informations sur les différents modes de garde : assistant maternel, Halte-garderie, garde à domicile, crèche...
- > Informations générales relatives à l'emploi d'un professionnel (assistant maternel, garde à domicile...) : documents utiles, contrat de travail, salaire, déclaration...

Le RPE peut vous communiquer la liste des assistants maternels sur demande : liste actualisée régulièrement détaillant leur nombre de places disponibles, leurs amplitudes horaires de garde, l'accueil en périscolaire ou non, etc...

Le Relais peut aussi accompagner les professionnels et futurs professionnels petite enfance :

- > Informations sur les professions de la petite enfance (assistant maternel, garde à domicile...) et l'accès à ces métiers
- > Informations générales en matière de droit du travail : convention collective, congés payés, rupture de contrat...
- > Un accompagnement dans votre profession en vous proposant des soirées d'information, des formations, ...

N'hésitez pas à contacter le Relais pour toutes informations, ou demande de rendez-vous

Nathalie DENIAU

Relais Petite Enfance du Pays de Craon

Secteur Cossé le Vivien

58 Place Tussenhausen

53 230 COSSE LE VIVIEN

06.22.00.07.27 / 02.43.91.79.21

[rpecosse@cias.paysdecraon.fr](mailto:rpecosse@cias.paysdecraon.fr)

**PRÉSENTATION DE LA MISSION DES CONCILIATEURS  
DE JUSTICE EN FRANCE**



**COUR D'APPEL D'ANGERS**

**« Concilier pour Réconcilier »**



## POINTS DE RÉFORME DE LA JUSTICE DU 21<sup>ème</sup> SIÈCLE

- Réorganisation et simplification de l'appareil Judiciaire,
- Réforme de la Procédure Civile,
- Justice plus juste, plus rapide, plus moderne,
- Justice plus proche des citoyens,
- ...
- ...
- Tout litige Civil inférieur ou égal à 5000€ doit passer OBLIGATOIREMENT par la conciliation de justice avant de saisir le juge,
- ...



## 5 bonnes raisons de tenter la conciliation



1. Rapide
2. Gratuite
3. Confidentielle
4. Droits préservés
5. Accord officiel

## Vous voulez devenir conciliateur de justice ?



[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)  
[www.conciliateurs.fr](http://www.conciliateurs.fr)

Trouver un lieu de permanence sur :  
[justice.fr](http://justice.fr) et/ou [conciliateurs.fr](http://conciliateurs.fr)

## La conciliation de Justice en chiffres

**2 290**  
 conciliateurs  
 de justice

\*Chiffres août 2019

**250 000 visites**  
 par des particuliers soit 119 visites  
 par an par conciliateur de justice

**150 000 saisines**  
 directes par le justiciable  
 en vue d'une conciliation de justice

**51% de taux  
 de réussite**

toutes affaires terminées confondues  
 à l'exclusion  
 des conciliations sans suite



# La conciliation de justice



Retrouvez nous sur :  
[justice.gouv.fr](http://justice.gouv.fr)  
[conciliateurs.fr](http://conciliateurs.fr)

## Qu'est-ce que la conciliation ?

**Une évolution de la justice vers un monde apaisé**  
La conciliation permet de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties ou plus, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

**Un passage obligé lorsqu'un litige surgit**  
À moins que les parties n'aient préféré tenter une médiation ou une procédure participative, la conciliation de justice est obligatoire pour les litiges de moins de 5 000 euros ou lorsque la nature du litige l'impose (ex: bornage, distance des plantations, certaines servitudes...).

Elle peut intervenir en dehors de tout procès, ou devant un juge ou être déléguée à un conciliateur de justice.

Elle concerne uniquement les litiges en matière civile.

### Conflits concernés

- Relations entre bailleurs et locataires
- Litiges de la consommation
- Problèmes de copropriété
- Litiges entre commerçants
- Litiges entre personnes
- Litiges et troubles du voisinage
- Litiges relevant du droit rural
- Litiges en matière prud'homale



Elle ne concerne pas les litiges d'état civil, de droit de la famille (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.), de conflits avec l'administration.

## Qu'est-ce qu'un conciliateur de justice ?

**Un auxiliaire de justice assermenté**  
Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole qui est nommé par ordonnance du premier président de la cour d'appel sur proposition du magistrat coordonnateur de la protection et de la conciliation de justice et après avis du procureur général.

### Comment saisir le conciliateur de justice ?

- 1 sur simple rendez-vous auprès des :
  - Tribunaux
  - Mairies
  - Maisons de la Justice et du droit
  - Réseaux France services
  - Associations
- 2 en ligne sur le site conciliateurs.fr.
- 3 par un juge.

Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès.



## Le déroulé d'une conciliation

Deux chemins mènent à la conciliation

- 1 **Conciliation extrajudiciaire**  
Le conciliateur de justice peut être saisi directement par l'une des parties, ou par les deux parties. En cas d'échec, le conciliateur informe les parties qu'elles peuvent saisir la juridiction compétente si elles le souhaitent.
- 2 **Conciliation déléguée**  
À tout moment de la procédure, le juge peut proposer aux parties de tenter de régler le litige grâce à un conciliateur de justice. Si aucun accord n'est trouvé, les parties reviennent alors devant le tribunal.



**L'issue d'une conciliation**  
En cas d'échec et de saisine du tribunal, aucune information sur la tentative de conciliation ne peut être communiquée au juge.  
Si un compromis est trouvé, le conciliateur de justice peut rédiger un constat d'accord. Le juge peut alors homologuer la conciliation afin de donner à l'accord force de jugement.

## L'espace France Services du Pays de Craon c'est :



- Un espace informatique en accès libre (internet, traitement de texte)
- De la documentation sur les thèmes : la santé, la mobilité, l'emploi, la formation, l'accès aux droits, la retraite...
- Un accueil en toute confidentialité
- Un accompagnement aux démarches en ligne :  
Création d'une adresse mail  
Information sur France Connect  
Impression et numérisation de documents



- Un accompagnement aux démarches administratives



- Une médiatrice sociale pour vous accompagner dans vos démarches administratives et sociales

Pour prendre rendez-vous : 02.43.09.09.65

Possibilité d'être reçu à Craon, Cossé-Le-Vivien et Renazé

- Une chargée de mission emploi pour vous conseiller et vous soutenir dans votre recherche d'emploi

Pour prendre rendez-vous : 06.79.39.32.41

Possibilité d'être reçu à Craon, Cossé-Le-Vivien et Renazé

## Espace France Services du Pays de Craon

29 rue de la Libération  
53400 CRAON

franceservices@cias.paysdecraon.fr  
02 43 09 09 65

Le Lundi  
9h-12h30 / 14h30-17h

Du Mardi au Vendredi  
9h-12h30 / 13h30-17h30



Mise en relation



Accueil, information,  
orientation



Accompagnement  
aux démarches  
administratives

# Espace



# France services

Aide à l'utilisation  
des services et des  
outils numériques



Nous vous accueillons à l'Espace France Services pour	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du compte</li> <li>• Accompagnement aux services en ligne</li> <li>• Mise en relation avec un technicien MSA</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du compte</li> <li>• Accompagnement aux services en ligne</li> <li>• Mise en relation avec un technicien CAF</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du compte</li> <li>• Dossier retraite (demande et informations)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du compte AMELI</li> <li>• Démarches en ligne (carte européenne, paiement)</li> <li>• CMU-C / ACS</li> <li>• Messagerie sécurisée AMELI</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du compte</li> <li>• Déclarer les revenus en ligne</li> <li>• Paiement en ligne</li> <li>• Messagerie sécurisée</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du compte (CESU)</li> <li>• Inscription d'un salarié à domicile</li> <li>• Accompagnement aux démarches</li> <li>• Déclaration mensuelle</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du compte</li> <li>• Actualisation du dossier</li> <li>• Conseil et soutien dans la recherche d'emploi</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du compte ANTS (Agence Nationale des Titres sécurisés)</li> <li>• Accompagnement à la demande de permis de conduire</li> <li>• Accompagnement à la demande de carte grise</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation des outils en ligne la poste.net</li> <li>• Création adresse mail</li> <li>• Coffre fort électronique</li> </ul>

Ils vous accueillent à l'Espace France Services			
	Mutualité Sociale Agricole	Lundi (journée)	Sur rendez-vous au 02.43.39.43.39
	Caisse d'Allocations familiales	Jeudi et vendredi (accueil en Visio)	Sur Rendez-vous sur internet ou à la Msap 02.43.09.09.65
	Mission Locale	Lundi (Journée) et jeudi (matin)	Sur rendez-vous au 02.43.07.27.49
	Cap Emploi	Mardi (journée)	Sur rendez-vous au 02.43.56.66.63
	Maison des Ados	Mercredi après-midi	Permanence de 14h à 17h30 02.43.56.93.67
	Centre d'information sur les droits des femmes et des familles	4ème Vendredi après-midi du mois	Sur rendez-vous au 02.43.56.99.29
	Espace Info Energie	3 <sup>ème</sup> mercredi matin du mois	Sur rendez-vous au 02.52.46.00.00
	SOLIHA	3 <sup>ème</sup> mercredi matin du mois	Sans rendez-vous 02.43.91.19.91
	Gendarmerie Nationale	2 <sup>ème</sup> mercredi AM du mois	Sans rendez-vous de 14h00 à 17h
	Entraide Services	En fonction de la demande	Sur rdv au 02.43.70.43.60
	Conciliateur de justice	Un jeudi AM par mois	Sur rdv à l'Espace France Services 02 43 09 09 65



## Recettes aux carambars

### CAKE AUX CARAMBARS

Ingrédients / pour 6 personnes

- 20 carambars
- 150g de beurre
- 150 g de farine
- 120 g de sucre en poudre
- 3 œufs
- 10 cl de lait
- ½ sachet de levure

Préparation

Dans une casserole, verser le lait, le beurre et les carambars. Faire fondre environ 5 minutes jusqu'à obtention d'un caramel fluide.

Préchauffer le four à 180°C (thermostat 6) Mélanger le sucre, la farine, les œufs et la levure.

Verser le mélange caramel sur la préparation et mélanger le tout.

Pour finir enfourner pour 40 minutes à 180 °C.



### CREME AUX CARAMBARS

Préparation pour environ 7 verrines

Chauffer 20 cl de crème fraîche avec 20 carambars au caramel.

Remuer toujours jusqu'à ce que les carambars soient totalement fondus et verser dans des verrines.

Laisser reposer au réfrigérateur et servir

